

19 septembre 2024

Enfin, le Sne-FSU a obtenu l'inscription d'une concertation sur le QSE à l'agenda social ministériel 2024.
Notre but : obtenir sa nette amélioration.

Dans ce contexte de « réflexion », le ministère et le directeur général de l'OFB, chargé de représenter l'ensemble des établissements publics de l'environnement bénéficiaires du QSE, se voulaient rassurants. Cependant, le rapport sur l'OFB établi en juillet dernier par la [Cour des Comptes](#) confirme nos craintes en suggérant **la suppression** du QSE, **sans ménagement pour les personnels en poste et les futurs recrutés.**

Pire, obnubilée par des restrictions budgétaires d'austérité (à qui la faute ?), elle prend prétexte de la rigidité du QSE (existante, mais engendrée par un manque de volonté politique de créer un cadre correct) pour détruire cette **exception dérangeante qu'est le QSE**. Or, ce cadre est protecteur des contractuels dans le service public, mais, certes, à contre-courant de la politique libérale, individualiste et concurrentielle qui prévaut désormais dans la fonction publique. La Cour va jusqu'à **soutenir l'inégalité de traitement à fonction égale. C'est pourtant illégal.** « Sur le plan budgétaire, la suppression du quasi-statut présente un risque de dérive s'il venait à se traduire par une augmentation généralisée des rémunérations. (...) sans quête d'un alignement systématique avec les rémunérations des fonctionnaires à poste équivalent ».

Pourtant, **le QSE amélioré, c'est :**

🏠 du donnant-donnant : filet de sécurité pour l'agent mais souplesse de recrutement (esprit Loi de la transformation publique), attractivité pour l'établissement, maintien des compétences dans la sphère du service public de l'environnement,

€ un déroulé de carrière sans avoir à lutter individuellement pour pleurer une hypothétique augmentation, un avancement, une promotion,

🌱 Possible si nos établissements et le ministère de l'Ecologie le veulent, y croient et le défendent.

 **A vous la parole !**

Parlez-nous de votre vision pour l'avenir de votre statut. C'est [ICI](#)

Répondez à ce questionnaire : 20 questions en moins de 10 minutes. C'est à vous !

👉 Pour plus de détails, lisez notre [dossier sur le QSE](#)

Et d'autres infos sur notre [site https://snfsu.org/](https://snfsu.org/) Et pour contribuer à nos actions, à votre protection et celle du collectif, pensez à l'adhésion !